Sélection des bachelier·ères, attaque contre le baccalauréat :
pour la CGT Educ'action, c'est non !

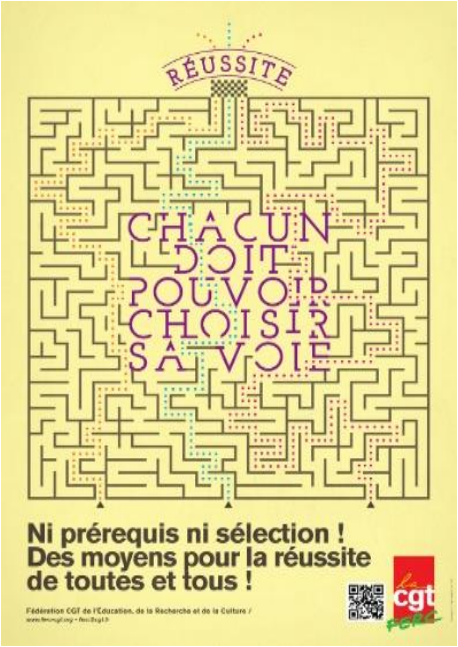

Le projet de loi réformant l'orientation et l'accès à l'enseignement supérieur sera examiné à l'assemblée nationale à partir du 12 décembre.
Prenant prétexte de l'utilisation du tirage au sort dans certaines filières et des difficultés que peuvent rencontrer les étudiant·es dans leur scolarité de licence, le gouvernement a fait le choix de mettre en place (ou de renforcer) une sélection qui ne veut pas dire son nom.
Les filières de licence dites en tension pourront ainsi refuser les demandes au vu des dossiers des élèves et des *« attendus »* qu'elles auront elles-mêmes définis. Plus généralement, chaque université pourra imposer *« un contrat de réussite »* aux élèves sur ces mêmes bases. Si l'élève refuse ce contrat, il ne pourra pas accéder à l'orientation qu'il ou elle demande. Si l'élève accepte, rien ne garantit que l'université ne puisse pas l'exclure du cursus si elle estime que le contrat n'est pas rempli.

Pour la CGT Éduc'action, cette sélection est inacceptable. L'obtention du baccalauréat, 1er grade universitaire doit permettre à chaque élève d'accéder à la poursuite d'étude souhaitée.
Pour la CGT Éduc'action, la réponse aux réelles difficultés liées à l'orientation post bac doit être avant tout trouvée dans les moyens alloués à l'orientation, le recrutement de personnels universitaires en nombre suffisant pour satisfaire les demandes d'orientation mais aussi pour aider à la réussite de chacun.e en licence, en particulier pour des remédiations pédagogiques.
Au contraire, avec ce projet de loi, le gouvernement refuse d'assumer financièrement la démocratisation des études supérieures et s'en prend surtout aux élèves issu·es de milieux populaires, en visant plus particulièrement les bachelier·ères professionnelles et technologiques, alors même que les places en IUT et STS sont notoirement insuffisantes pour ces élèves.
C'est pourquoi la CGT Educ'action exige l'abandon du projet de loi.

Pour les mêmes raisons, **la CGT Educ'action** est opposée à la volonté affirmée par le gouvernement de réduire le nombre d'épreuves du baccalauréat à 4 au profit de l'introduction du contrôle continu.
Le baccalauréat doit demeurer le 1er grade universitaire et seules des épreuves ponctuelles terminales anonymes peuvent garantir l'égalité entre tou.tes ainsi que l'égale valeur du diplôme suivant les lycées d'origine des élèves.
La CGT Éduc'action exige, à ce titre, la suppression des CCF au profit d'épreuves ponctuelles nationales pour le baccalauréat professionnel.
Elle est également alarmée des fuites orchestrées dans la presse sur les réflexions de la mission dirigée par Pierre Mathiot: lycée modulaire, mise en place des CCF…
Outre la dégradation des conditions de travail qu'engendreraient les CCF ainsi que les risques de suppressions de postes dans certaines disciplines avec la mise en œuvre d'un lycée modulaire, cette vision du lycée et du bac n'est que la poursuite de la logique à l'œuvre dans la réforme Vidal et est diamétralement opposée à celle de la CGT Éduc'action.

La CGT Educ’action travaillera avec sa fédération, la FERC-CGT, à construire la mobilisation, au côté des organisations de jeunesse, contre la sélection à l’université et ces projets délétères de réforme du baccalauréat et des lycées, généraux technologiques et professionnels engagés par ce gouvernement.

Elle exige que soient donnés aux élèves et étudiant·es les moyens pédagogiques et budgétaires permettant la réussite de tou·tes dans leur poursuite d’étude.

Montreuil, le 06 décembre 2017